Mis à jour le 13/10/2022

epl.sartene.educagri.fr

SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL - SST

Objectifs

Etre capable d'intervenir immédiatement et avec efficacité, en cas d'accident du travail et de promouvoir la prévention des risques professionnels.

Durée

2 journées soit 14h de formation

Public, prérequis et modalités d'inscription

- Tout public
- Inscription au plus tard 2 jours ouvrés avant le début de formation

Coût, rémunération et financement

- 25€ /heure
- Les salariés en formation sont rémunérés par leurs employeurs pour la durée de la formation.

Renseignements et inscription

Secrétariat du CFPPA
04.95.77.06.42 / 07.85.46.14.93
ariane.allo@educagri.fr

PROGRAMME

Conformément aux directives de l'INRS, ce programme comprend :

JOUR 1 :

- Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et sécurité au travail
- Protéger
- De protéger à prévenir
- Examiner
- Faire alerter ou alerter
- De faire alerter à informer

JOUR 2 :

- Secourir :
  - La victime saigne abondamment
  - La victime s'étouffe
  - La victime, se plaint de sensation pénible et/ou présente des signes anormaux
  - La victime se plaint de brûlures
  - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
  - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
  - La victime ne répond pas, elle respire
  - La victime ne répond pas, elle ne respire pas

MOYENS D'ENCADREMENT

Formation par groupe de 10 maximum
Encadrement et enseignement par un formateur de l'IFAPE

MODE DE VALIDATION

Un certificat de Sauveteur Secouriste du travail valable 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Face à face pédagogiques avec : questions à la cantonade, exposés interactifs, mises en situations, études de cas, démonstrations en temps réel, démonstrations commentées, reformulations, cas concrets.

EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

NEANT

TAUX DE SATISFACTION ET DE RÉUSSITE

2021 : 100%

epl.sartene.educagri.fr

SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL - SST

Objectifs

Etre capable d'intervenir immédiatement et avec efficacité, en cas d'accident du travail et de promouvoir la prévention des risques professionnels.

Durée

2 journées soit 14h de formation

Public, prérequis et modalités d'inscription

- Tout public
- Inscription au plus tard 2 jours ouvrés avant le début de formation

Coût, rémunération et financement

- 25€ /heure
- Les salariés en formation sont rémunérés par leurs employeurs pour la durée de la formation.

Renseignements et inscription

Secrétariat du CFPPA
04.95.77.06.42 / 07.85.46.14.93
ariane.allo@educagri.fr

LE CAMPUS

Le Campus AgriCorsica est un Etablissement Public Local d'Enseignement Agricole (EPLEFPA).
A ce titre il se compose de quatre entités :

- Un Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole (LEGTA),
- un Centre de Formation d'Apprentis Agricole (CFAA),
- un Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA),
- une Exploitation Agricole (Ovins, Porcins et Maraîchage).

De nombreux moyens pédagogiques sont mis à disposition de tous les apprenants : Des salles de cours équipées de vidéos projecteurs, trois salles informatiques, deux laboratoires de sciences, une salle de projection vidéo, une grande salle polyvalente, un centre de documentation et d'information, un terrain multisport, une salle de musculation, une salle d'agroéquipement, un atelier mécanique, de même que toutes les infrastructures et outils mécaniques liés aux enseignements pratiques à l'exploitation agricole du Campus ou lors des chantiers extérieurs.

Le Campus dispose par ailleurs d'un internat, offrant ainsi une possibilité d'hébergement aux lycéens et apprentis (mineurs prioritaires), ainsi que d'un restaurant scolaire ouvert à tous.
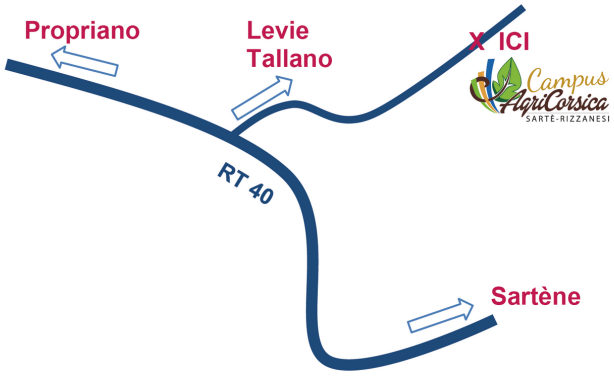
Tous les bâtiments du Campus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.